
d'une structure industrielle innovatrice et compétitive sur les marchés internationaux, structure qui comporte le maximum de bénéfices pour tous les intéressés, y compris les investisseurs canadiens et étrangers. Je crois qu'il est clair que le gouvernement du Canada s'est montré sensible à bon nombre des préoccupations qu'ont exprimées les investisseurs étrangers et d'autres intervenants concernant certains aspects du processus d'examen.

Par suite du récent budget, des changements ont été apportés aux modalités de cet examen afin que le processus soit plus rapide et plus efficace. Entre autres, on a établi de nouveaux seuils, en vertu des méthodes applicables aux petites entreprises, dans le cas de nouveaux investissements et d'acquisitions directes au Canada, et relevé les seuils applicables à l'examen des acquisitions indirectes d'entreprises canadiennes. Grâce à ces nouveaux seuils, environ 95 % des investissements dans de nouvelles entreprises et 80 % des acquisitions directes pourront être examinées selon les modalités simplifiées et n'exigeront donc que la formule d'avis abrégé. Auparavant, ces pourcentages étaient respectivement de 92 % et de 67 %. Pour ce qui est des acquisitions indirectes, environ 80 % pourront être examinées selon les modalités simplifiées. Ce pourcentage était auparavant d'environ 45 %. En établissant un seuil plus élevé pour les acquisitions indirectes, le gouvernement cherche à éviter que les modalités d'examen ne compliquent inutilement les transactions qui ont surtout pour objet l'acquisition d'entreprises à l'extérieur du Canada.

Malgré les récentes prophéties de malheur dans certains de vos médias, je crois fermement que le Canada demeure toujours l'un des meilleurs endroits au monde où investir. Price Waterhouse, société des plus réputées, a déclaré dans son étude, *Investment Policies in Seventy-Three Countries*, qu'il existe encore relativement peu de restrictions au Canada si l'on compare celui-ci aux autres pays industrialisés. D'autre part, je suis convaincu que les politiques gouvernementales traduisent la volonté des Canadiens qui veulent avoir voix au chapitre en ce qui concerne l'avenir économique de leur pays.

La politique américaine

Je n'ai pas besoin de vous rappeler les préoccupations qu'a suscitées chez vous un niveau de pénétration étrangère beaucoup plus faible que celui que nous connaissons au Canada. Ayant vécu toute ma vie dans une ville frontalière, je ne doute pas un instant que si les secteurs manufacturiers, extractifs et pétroliers et gazières de votre économie étaient assujettis au même degré de contrôle étranger que les secteurs correspondants au Canada, on ne tarderait pas de réclamer de votre gouvernement qu'il mette en place les politiques voulues pour que les États-Unis bénéficient des nouveaux investissements étrangers.

Il ne faudrait pas en conclure que vous êtes contre les investissements étrangers, mais simplement que vous aimeriez vous assurer que leurs effets soient conformes à vos buts et objectifs nationaux. D'ailleurs, les États-Unis imposent actuellement des